

**CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE**  
**Du 28 mai 2009**

Date de convocation : 27 mai 2009

Nombre de Conseillers : 18

En exercice : 18    Présents : 14    Procurations : 0

L'an deux mille neuf le 28 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Laurent AUBUCHOU, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, , Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE,

EXCUSES: Nicolas BUZY-VIGNAU

ABSENTS : Marc CANTON, Jean-Jacques CLAVERIE, Guy LABARRERE

PROCURATIONS :

Secrétaire de séance : Marie-Gabrielle MONSET

**1) REDUCTION DES DELAIS DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : *adopté à l'unanimité***

En raison de la fermeture provisoire de l'Ecole du Pont Latapie due à l'état alarmant de la charpente, M. le Maire a convoqué d'urgence le conseil municipal.

**2) REFECTION DE LA CHARPENTE DE L'ECOLE DU PONT LATAPIE : *adopté à l'unanimité***

Les locataires de l'appartement situé à l'étage de l'école ont fait part de leur inquiétude quant à l'état de la charpente du bâtiment. Le constat effectué par les élus a conduit à demander une expertise, qui a confirmé les craintes, à savoir l'attaque du bois par les capricornes.

En accord avec le Directeur de l'école, Monsieur AUBERT et devant le réel danger, M. le Maire a décidé de fermer l'école dans un souci de protection de l'ensemble de la communauté scolaire et de déménager provisoirement les classes dans les locaux du presbytère.

Il est décidé d'engager les travaux de réfection de la charpente le plus rapidement possible, afin que l'école puisse fonctionner dès la rentrée de septembre 2009 et de solliciter toutes subventions auprès des différents services compétents.

|  |                                      |                                |
|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| Patrick Moura                          | Laurent Aubuchou                     | Michel Aurignac                |
| Fabien Bérard                          | Nicolas Buzy-Vignau<br><i>absent</i> | Marc Canton<br><i>absent</i>   |
| Jean-Jacques Claverie<br><i>absent</i> | Jean-Michel Clos                     | Antoine Cuyaubère              |
| Pierre Daban                           | Bernadette Dourrom                   | Bruno Fréchou                  |
| Jean Gassie                            | Emmanuelle Jauretcche                | Guy Labarrère<br><i>absent</i> |
| Yves Monguilhet                        | Marie-Gabrielle Monset               | Pierre Saubatte                |